

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/L-AJM-au-comite-de-suivi.html>

L'AJM au comité de suivi Educadroit, 8 janvier 2019

- Nos activités - Education Civique -

Date de mise en ligne : mardi 8 janvier 2019

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

L'AJM se réjouit de ce beau projet pédagogique sur le Droit et les droits au profit des plus jeunes. Elle est l'un des sept partenaires du Défenseur des droits et, à ce titre, appartient au comité de suivi.

Le droit est indispensable au fonctionnement de notre société. Il remplit en effet des fonctions essentielles : il structure et rend possible la vie en société, il fonde et encadre l'action des pouvoirs publics, il traduit et protège les valeurs collectives, il délimite les droits et devoirs de chacun, il permet encore une résolution pacifique des conflits, au besoin par l'appel au juge. Parce que toute personne est confrontée à l'omniprésence des règles juridiques dans les différents aspects de sa vie quotidienne, l'approche par le droit peut offrir une perception concrète de la manière dont s'opèrent et se régulent les rapports sociaux dans une société non régie par la force.

Le projet Educadroit

Le Défenseur des droits a souhaité lancer le projet d'éducation des enfants et des jeunes au(x) droit(s) "Educadroit", avec pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes au droit et à leurs droits. Ce projet vise à favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques. Parce que l'élaboration des règles juridiques implique, dans un Etat démocratique, un échange public d'opinions et d'arguments entre des citoyen-ne-s égaux, il est fondamental de développer l'aptitude des jeunes à une confrontation pacifique des points de vue et à l'expression de leurs avis et opinions.

Pour en savoir plus, cf le site "EDUCADROIT" <https://educadroit.fr/>